

*Les subsides*

● (1710)

Certaines de nos conserveries ont des difficultés actuellement et il faudrait que des organismes viennent à la rescousse pour les aider à financer les stocks excédentaires sur les étendoirs lorsque les prises sont abondantes. Peut-être qu'une commission pourrait garantir de l'argent que les banques leur avanceraient pour les aider à conserver leurs stocks sur les étendoirs lorsqu'elles traversent une période difficile. Je suppose que le même problème existe sur la côte de l'Atlantique.

Le ministère des Pêches et des Océans s'apprête à acquérir l'ensemble de l'industrie des pêches du Pacifique en mettant sur pied une grande entreprise publique qui finira un jour par éliminer tous ses concurrents. Ce sera une entreprise d'État car le ministère considère que cette ressource lui appartient. Il ne cesse de prétendre qu'il faut protéger les pêches qui diminuent, dans l'ensemble, de 2 p. 100 par année, selon lui. Or, ce sont des chiffres trompeurs et si le ministre persiste à le prétendre, je lui reprocherai d'avoir induit la Chambre en erreur, elle et la population du Canada, car j'ai en main pour le prouver le rapport de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique. Cette commission a un budget de 31 millions de dollars par année. C'est un budget de misère quand on considère qu'elle reçoit 15 millions de dollars du Canada et 15 autres millions des États-Unis. Et dans ce rapport de 1983, il est démontré qu'avec 30 millions de dollars par année, elle a réussi à augmenter le nombre de saumons qui reviennent dans les anciennes frayères. Avec une telle somme, elle a réussi à améliorer les prises de saumon rosé et nerka sur tous les fonds et les secteurs sur lesquels elle a autorité. Si ces hommes de sciences dévoués, qui travaillent au sein de cette commission internationale du saumon, réussissent si bien avec 30 millions de dollars, quelque chose ne tourne pas rond au ministère des Pêches et des Océans qui dispose d'un budget de plus de 1.5 milliard de dollars pour exercer ses activités. Il vient tout juste de demander 484 millions de dollars supplémentaires. D'une certaine manière on pourrait dire que si les services fédéraux sont si difficiles à assurer c'est qu'ils sont trop généreux. Si nous retournions à des budgets plus modestes, à des frais d'exploitation moins élevés, les services seraient plus efficaces. Par exemple, le ministère des Pêches a interdit aux membres des équipages de patrouilleurs de nettoyer les cours d'eau, d'enlever un arbre tombé en travers d'un ruisseau. C'est désormais chose interdite. Et j'ai vu des groupes d'étudiants qui ayant été embauchés pour nettoyer un ruisseau, ont dû interrompre soudainement leur tâche parce que les crédits étaient épuisés.

On peut difficilement imaginer l'attitude des services fédéraux en ce qui concerne la qualité des services nécessaires à la préservation de cette richesse.

Pour justifier la participation du gouvernement à la mise en marché sur la côte du Pacifique, on a dit que les stocks de poissons de la côte diminuaient de 2 p. 100 chaque année. En 1977, alors que j'interrogeais des témoins au comité, des responsables du ministère des Pêches m'ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de crédits ocrus pour protéger ou préserver les espèces de la côte ouest. Soudainement, on affirme que les stocks diminuent de 2 p. 100 par année alors que je peux faire la preuve qu'avec un budget de 30 millions de dollars, un petit organisme comme la Commission internationale des pêches au saumon du Pacifique ne cesse d'accroître sa productivité. Si nous prélevons encore 30 millions de dollars sur le milliard et

demi que nous voulons consacrer aux pêches et aux océans et l'octroyons à cet organisme, il pourrait ouvrir l'accès à d'autres affluents du Fraser et obtenir encore de meilleurs résultats. La Commission internationale accepte difficilement que le gouvernement éprouve tant de réticences à lui accorder son appui.

Je vous remercie de votre patience, monsieur le Président, mais la motion à l'étude est importante. Cette motion donne lieu à une sorte de chassé-croisé, à la lutte contre les interventionnistes représentés par le gouvernement libéral et les néo-démocrates et par ceux d'entre nous qui croient qu'il suffit d'une bonne loi et de stimulants fiscaux pour aiguillonner l'ingéniosité humaine; voilà ce qui aboutit à des situations comme celle-ci au Canada aujourd'hui.

La Chambre ne pourra jouer son rôle jusqu'à ce que nous ayons remis de l'ordre dans cet imbroglio. Il suffit de voir ce qui se passe en Grande-Bretagne pour comprendre que la mentalité interventionniste détruira toutes les sources de richesses qui permettent de financer les services sociaux. Je pense que les Britanniques et les Canadiens commencent à comprendre que le temps presse et que nous devons jouer notre rôle. Il suffit de se rappeler ces discours politiques creux comme celui que nous avons entendu aujourd'hui de la bouche du député de Burin-St-George pour comprendre la nécessité d'un débat fondamental pour résoudre la grande confusion qui règne au Canada.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Questions, commentaires, réponses? Débat.

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) d'avoir présenté la motion à l'étude. Mes collègues et moi sommes fondamentalement d'accord sur sa teneur à l'exception de ce malheureux passage où l'on demande au gouvernement de mettre fin à la nationalisation des industries canadiennes fondées sur les ressources qui a découragé l'investissement au Canada.

Ce passage trahit fondamentalement la tendance des conservateurs à laisser l'idéologie de droite contaminer l'inquiétude bien légitime que suscite chez eux la mauvaise administration du secteur des ressources de l'économie canadienne. Les conservateurs s'opposent-ils vraiment à tous les programmes de nationalisation, même quand cela s'impose pour sauver une industrie, pour sauver des localités comme Oceans Falls ou sauver des milliers d'emplois? Nous savons qu'anciennement les conservateurs ne se sont pas opposés à la nationalisation quand elle était nécessaire pour tirer du pétrin des investisseurs qui avaient placé leur argent dans certaines sociétés ferroviaires en faillite. Ils n'avaient pas peur à l'époque de nationaliser pour protéger la Banque de Commerce. Or, ils disent maintenant s'opposer à toute nationalisation. Nous avons vu le même genre d'idéologie de droite venir contrecarrer des activités légitimes lorsque la coalition libérale, conservatrice et créditiste a imposé des mesures d'austérité en Colombie-Britannique. Il ne fait pas de doute que les créditistes avaient obtenu lors des élections du 5 mai un mandat leur permettant d'imposer une politique d'austérité, mais pas celui de supprimer la Commission des droits de l'homme ou la régie des loyers, ni celui de briser les syndicats. L'opposition néo-démocrate à l'Assemblée législative et la solidarité de la population dans la